

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



ÉLEVAGE

Charte bonnes pratiques élevage

Les + OBJECTIFS

- Améliorer ses pratiques d'élevage au regard de l'évolution constante de la réglementation.

Pour QUI ?

- Tout éleveur détenant des bovins qui ne sont pas adhérents à une organisation de producteurs.

Service et prestation

Nos solutions d'accompagnement



NOTRE SERVICE :

Tour de l'exploitation (ambiance des bâtiments d'élevage, de stockage des fourrages/aliments, état des animaux, identification, stockage des effluents), discussion au fil de l'eau de vos pratiques d'élevage et enregistrements liés à la traçabilité.

Grille de diagnostic complétée avec l'éleveur, avec définition des marges d'améliorations si besoin (un volet est conservé par l'exploitant).



Prestation individuelle sous la forme :

- D'une visite de validation initiale
- Puis une visite de maintien tous les deux ans ou trois ans maximum

*Prévoir au minimum 2 heures de visite.
À l'issue de la visite, un compte-rendu écrit de diagnostic et de conseil vous sera remis.*

NOS ENGAGEMENTS :

Ce conseil n'est pas un diagnostic global, c'est un acte de conseil de courte durée qui consiste à :

- Entendre vos préoccupations de manière large et très ouverte avec une vision d'avenir.
- Structurer vos problèmes et co-construire avec vous un plan de travail individualisé.
- Valider avec vous ce plan d'actions pour impulser le passage à l'action.



Un conseiller d'entreprise spécialisé dans cette démarche d'écoute sera auprès de vous et assurera la mise en relation et le suivi auprès des conseillers spécialisés.

BÉNÉFICE CLIENT :



- Visite d'un technicien spécialisé élevage, discussion autour des problématiques propres à votre élevage, définition de marges de manoeuvre envisageables, anticipation de la réglementation...

Infos pratiques

Contact
Sophie WEIDMANN
06 23 59 78 97
sophie.weidmann@alsace.chambagri.fr

Tarifs - modalités - durée
Tarifs, modalités et conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet :
www.alsace.chambre-agriculture.fr

Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera à préciser dans le contrat.

